

RSU – Domaine Égalité Femme-Homme -
Lutte Contre les Discriminations :
Adhésions 2021-2022.

Conseil d'administration du 13 décembre 2021

Délibération 2021/12/CA-121

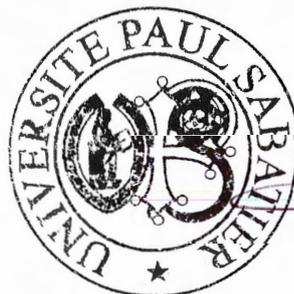
Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R719-51 à R719-112 relatifs au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers autorisent les adhésions et les subventions aux associations suivantes relevant de la mission Égalité Femme-Homme et Lutte Contre les Discriminations, budget RSU 2022 :

- CPED : 1000 € annuel (en 2021 et 2022)
- Association « Elles bougent » : 500 € pour 2021 et 1000 € pour 2022
- Association « Femmes & Sciences » : 500 € pour 2021 et 1000 € pour 2022
- Signature de la charte de « l'Autre Cercle » : 500 €



Toulouse, le 13 décembre 2021
Le Président,

JM
Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 35

Nombre de voix favorables : 35
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0